

AFFAIRE N° 21.-Autorisation de passer un contrat d'abonnement
d'entretien avec la Maison BLANCHE BIRGER pour deux machines UNDER-
WOOD dont la garantie est arrivée à expiration le 23 Novembre 1967.

Le Maire donne lecture du rapport.

*Messieurs
Messieurs
Chers collègues*
Messieurs, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de m'autoriser à passer un contrat d'abonnement d'entretien avec la Maison BLANCHE.BIRGER pour deux machines UNDERWOOD dont la garantie est arrivée à expiration le 23 Novembre 1967.

Ce contrat est valable du 23 Novembre 1967 au 23 Novembre 1968 pour un montant forfaitaire de 10.930 Frs CFA.

Les crédits sont prévus au budget de 1968 au chapitre 932 article 6.314 - Entretien de mobilier.

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.